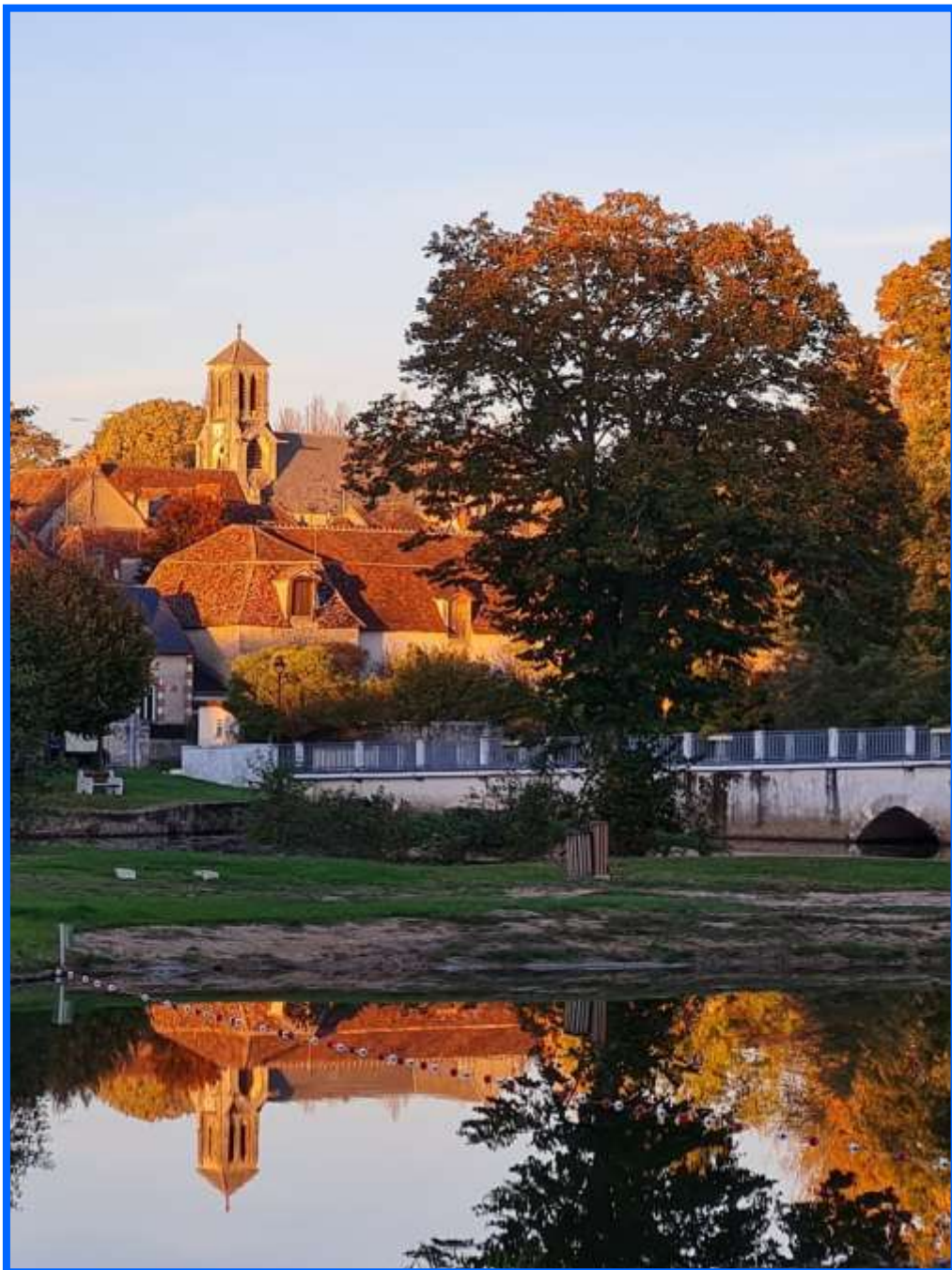


La Feuille de BÉLÂBRE

www.ville-belabre.fr

Novembre 2023 N° 18



www.facebook.com/pageofficiellebelabre

SOMMAIRE

3	Éditorial	22	Amicale des donateurs de sang
5	Conseils municipaux	23	Billard Club - Loisirs Créatifs
7	Les associations communales	24	Société sportive de Bélâbre
8	Flash info	26	Comité des fêtes - Amicale boules lyonnaises
9	Arrêté municipal - Groupe Mémoire Bélâbraise	27	Compagnie bélâbraise de tir à l'arc - Atelier de peinture
10	Commission environnement	28	Amicale pétanque bélâbraise
12	Eaux de Fontgombault	29	Farwest 36 - BAM
13	Commission tourisme	30	Gardon de l'Anglin - Golf des Rosiers
14	Chambre du Poilu	31	Bel'arbre à cames
16	APE - ARCOPROLIB	32	Calendrier des manifestations
17	Bibliothèque	33	Divers
18	Comédie bélâbraise	34	Nouvel artisan - Calendrier des déchèteries
19	Pomme d'Api	35	Etat civil - Horaires de la Mairie
20	Club Joie de vivre - Gym		
21	Les Saveurs de Brenne - Club de marche		

Le Maire, le Conseil Municipal et toutes les Associations de la commune vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour

2024

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 13 janvier à 11 h à l'Espace Joséphine Baker

Directeur de publication : Laurent LAROCHE

Conception, réalisation : la Commission Communication

Aude DESTOUCHES, Michel JOUANNEAU, Aline LAMOME, Alain LACQUEMENT,
Nicole LEDROIT, Claire et Claude MAIMIN, Vincent MANTEAU,
Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE
Impression : imprimerie MATARESE

Photo couverture : Claire Bourgoin

EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers Bélâbrais,

L'année 2023 se termine déjà tandis que se profile à l'horizon l'année 2024.

Une année 2023, comment dire... difficile après l'annonce par le conseil municipal de sa volonté de vendre le bâtiment de l'ancienne chemiserie à l'association Viltais. Ce bâtiment en très mauvais état sera rénové et aménagé par l'association pour en faire un centre d'accueil de demandeurs d'asile.

Je comprends les interrogations, les craintes mais je ne comprends pas la haine ni la violence de certains propos. Je ne comprends pas non plus les refus de saluer le maire, son épouse et les conseillers.

Nous avons reçu en mairie toutes celles et ceux qui souhaitaient avoir des précisions, des éclaircissements : près de 40 personnes ont été reçues par les conseillers et moi-même. Je n'ai pas la prétention de vouloir convaincre tout le monde. Une majorité de Bélâbrais ne s'exprime pas sur le sujet. Certains m'ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas se mêler aux discordes mais soutenaient la volonté du conseil.

Des pétitions ont circulé : ces pétitions ne nous ont jamais été remises.

Peu importe, il faut avancer.

Les demandeurs d'asile présents à Mérigny dans un ancien foyer désaffecté de personnes âgées n'ont posé de problèmes qu'à quelques extrémistes à des fins politiques. Ces demandeurs d'asile expriment le souhait de s'intégrer paisiblement. À Bélâbre viendront principalement des femmes et des enfants. Certains professionnels qui peinent à recruter pourront faire travailler ces femmes et ces hommes dès qu'ils auront obtenu leur statut de réfugiés. S'ils ne respectent pas les lois françaises, ils ne pourront pas rester sur le territoire. Enfin je le dis et le redis, ces demandeurs d'asile ne seront pas plus de 38, voire moins. Un CADA n'est pas une prison, on ne met pas plusieurs adultes par chambre.

À la rentrée prochaine dix-sept enfants quitteront l'école pour entrer au collège. C'est une chute importante des effectifs : les enfants des demandeurs d'asile seront bienvenus afin d'éviter la possible fermeture d'une classe. Celle-ci n'est pas encore annoncée mais les statistiques pour les prochaines années sont inquiétantes.

La commune va s'engager dans un contrat d'accueil et d'intégration qui pourra apporter une dotation supplémentaire à son budget. Celle-ci pourra donc servir aux Bélâbrais pour de nouveaux équipements.

Le projet du CADA avance ; le permis de construire a été accordé. Au moment où s'écrivent ces lignes, deux recours contre ce permis sont étudiés par les avocats. Une réponse sera faite prochainement. Ensuite les travaux pourront commencer. Quand ouvrira le centre ? Je n'en ai aucune idée pour l'instant, la prévision est pour le mois de juin 2024.

La boucherie achetée en février dernier par la Communauté de communes grâce à l'investissement des conseillers communautaires et de votre serviteur sera, nous l'espérons, ouverte bientôt. Nous n'avons eu les clés qu'en juin. Comme vous le savez lorsqu'un commerce ferme, de nouvelles règles s'appliquent : accessibilité PMR, normes d'hygiène, etc. Si l'ancien boucher avait vendu à un autre boucher cela aurait été plus simple mais ce n'est pas le cas. Des travaux ont commencé pour créer un laboratoire, car le futur repreneur exercera les métiers de boucher, de charcutier et de traiteur. Sans la volonté du conseil, sans la présence de ce repreneur, il n'y aurait pas eu d'investissement. Afin d'obtenir des financements importants (État, Région, Département), une étude a été réalisée. Et tout cela prends du temps.

La rumeur de la non reprise de ce commerce ne berne que les incrédules qui la propagent.

Le chauffage de l'école a été changé, deux entreprises dont une de Bélâbre ont travaillé ensemble, deux systèmes de pompes à chaleur ont été installés pour un budget de 88 000 euros HT dont 60 % de subvention de l'Etat.

Le futur cabinet médical du docteur Mureau avance également. L'appel d'offres est lancé. Les travaux commenceront au plus vite pour une ouverture en septembre 2024. Le financement est assuré par 70 % de subventions de l'État et de la Communauté de communes. Le reste à charge de la commune pourrait faire également l'objet d'une aide supplémentaire.

Des médisances ont circulé pour déstabiliser l'opinion mais les faits sont là. Deux projets subventionnés par la DETR (dotation des équipements aux territoires ruraux) cette année c'est exceptionnel !

Le projet d'un nouveau bâtiment pour la gendarmerie se précise, il va être géré par l'OPAC de l'Indre et donc ne sera pas à la charge de notre budget. C'est une bonne chose. Les différents partenaires (État, Gendarmerie, OPAC et commune) se rencontrent régulièrement pour son suivi. Celui-ci n'a rien à voir avec les nouvelles brigades annoncées par le gouvernement, qui relèvent de la création de gendarmeries là où il n'y en a pas. Il est issu d'un programme d'investissements et de renouvellement de brigades déjà existantes.

Là aussi la confusion entretenue nuit à l'information exacte.

Enfin le projet de réhabilitation de l'orgue de l'église, presque entièrement financé par la Fondation du Patrimoine et l'APPB, est prévu au deuxième semestre 2024. Le facteur d'orgues ne peut intervenir plus tôt car il est retenu sur des chantiers importants.

Je le dis et le répète, la mairie est la source unique de toute information correcte sur les sujets qui vous préoccupent. Vous pouvez la contacter aux heures d'ouverture pour prendre rendez-vous avec un élu ou le maire.

Les opportunités ne sont pas offertes. Elles doivent être arrachées. Et cela demande de la persévérance... et du courage.

Indira Ghandi

Laurent Laroche
Maire de Bélâbre
Président du Parc naturel régional de la Brenne
1er Vice-Président délégué au développement socio-économique
et aux relations communautaires

CONSEILS MUNICIPAUX DE BÉLÂBRE

Réuni sous la présidence de Laurent Laroche, maire, le conseil a pris les délibérations suivantes : (consultables en mairie ou sur le site Bélâbre.fr) :

Le 19 juin 2023

- Approbation du compte rendu de la séance précédente (n°202319060001),
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021 (n°202319060002),
- Location d'un studio pour le surveillant de baignade (n°202319060003),
- Signature d'une convention d'occupation du domaine public (n°202319060004),
- Acquisition de panneaux et plaques de rues (n°202319060005) : d'un montant de 5 666,30 € HT inscrit au budget 2023,
- Acquisition de tables pour la salle des fêtes (n°202319060006) : d'un montant de 8 916,00 € HT inscrit au budget 2023,
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux (n°202319060007) : Mme Armelle Treppoz, maître de conférences en droit public à l'université d'Orléans est désignée, -
- Demande de subvention de l'association ARCOPROLIB (n°202319060008) : 300,00 € sont accordés à cette association qui n'avait pas fait de demande en début d'année,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la société sportive de Bélâbre (n°202319060008B) : 400,00 € sont accordés à cette association à la suite de sa montée en 2e division et pour divers travaux effectués au stade,
- FAJD (fonds d'aide aux jeunes en difficulté) et FSL (fonds de solidarité logement) (n°202319060009) : participation moyennant 29,41 € pour le premier et de 814,72 € pour le second,
- Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) (n°202319060010) : M Laurent LAROCHE est désigné pour y siéger, -
- Adhésion à l'ACRDI (Amis du Centre d'histoire et de la mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre) (n°202319060011) : pour une cotisation annuelle de 0,05 € par habitant,
- Décision modificative de virement de crédit (n°202319060012),
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 (n°202319060013) : applicable à cette date à toutes les catégories de collectivités territoriales y compris les communes,
- Cession à l'OPAC de l'Indre de la parcelle pour la construction d'une nouvelle gendarmerie (n°202319060014) : décision modificative permettant à la commune de céder le terrain à l'OPAC 36 et non plus à la Gendarmerie Nationale,
- Changement de chauffage à l'école - demande de subvention (n°202319060015) (rectification de la délibération n°202303040009) : ce projet d'un coût prévisionnel de 63 006,84 € HT est en effet susceptible de bénéficier d'une subvention d'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
- Application d'un loyer pour le futur cabinet médical (n°202319060016) : il est fixé à 250,00 € par mois pour les futurs occupants de cet espace,
- Réhabilitation d'un bâtiment communal - demande de subvention (n°202319060017) (rectification de la délibération n°202303040008) : ce projet d'un coût prévisionnel de 188 138,56 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention d'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 50%.

Le 18 septembre 2023

- Approbation du compte rendu de la précédente séance (n°202318090001),
- Information PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) (n°202318090002),
- Prêt bancaire pour le financement du chauffage de l'école et du reste à charge du futur cabinet médical (n°202318090003) : décision reportée au prochain conseil municipal,

Le 18 septembre 2023

Ligne de trésorerie (n°202318090004) : ouverte auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 220 000 €, elle sera remboursée dès la réception des subventions (pour la rénovation du bâtiment communal) (et du FCTVA s'y rapportant) et des dons de la Fondation du Patrimoine et de l'Association Pour le Patrimoine Bélabrais (APPB) (pour la rénovation de l'orgue de l'église),

- Approbation du compte rendu de la précédente séance (n°202318090001),

- Information PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) (n°202318090002),

Prêt bancaire pour le financement du chauffage de l'école et du reste à charge du futur cabinet médical (n°202318090003) : décision reportée au prochain conseil municipal,

- Ligne de trésorerie (n°202318090004) : ouverte auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 220 000 €, elle sera remboursée dès la réception des subventions (pour la rénovation du bâtiment communal) (et du FCTVA s'y rapportant) et des dons de la Fondation du Patrimoine et de l'Association Pour le Patrimoine Bélabrais (APPB) (pour la rénovation de l'orgue de l'église),

- Exonération de taxe foncière pour les travaux de rénovation énergétique (n°202318090005) : l'étude de ce projet est confié à la commission communale « environnement » et le sujet sera revu lors d'un prochain conseil municipal,

- Problème de chats errants (stérilisation et identification) (n°202318090006) : le conseil autorise le maire à signer une convention avec l'association « les chats de l'espoir » pour la stérilisation d'un nombre de 5 à 10 chats dans la limite de 1 000 € par an,

- Règlement cimetière (n°202318090007),

- Future gendarmerie (n°202318090008) : ayant pris 2 délibérations contradictoires concernant la construction de celle-ci, le conseil annule celle stipulant que la commune conserve la maîtrise d'ouvrage et le foncier et approuve uniquement celle stipulant que la maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'OPAC 36 (à qui elle cède le terrain).

Le 19 octobre 2023

- Approbation du compte rendu de la séance précédente (n°202319100001),

- Prêt bancaire (financement chauffage école et reste à charge travaux bâtiment communal)

(202319100002) : pour couvrir ces frais, la commune souscrit un emprunt auprès du Crédit Mutuel du Centre, d'un montant de 135 000 €, au taux fixe de 4,40 %, pour une durée de 15 ans avec échéances trimestrielles de 3 085,50 € à amortissement constant et remboursement anticipé,

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022

Tarif d'assainissement 2024 (n°202319100004) : suite à l'importance des travaux qui vont devoir être entrepris prochainement, le conseil décide de porter le tarif de la taxe au m3 d'eau consommé de 1,08 € (actuellement) à 1,25 € le m3, la taxe de raccordement à 250,00 € et le forfait des travaux de raccordement (si les travaux sont effectués par la commune) à 900,00 €,

- Admission en non-valeur budget principal (n°202319100005),

- Admission en non-valeur budget assainissement (n°202319100005B).

Les associations de notre commune

Familles Rurales : 02 54 37 10 95

Maintien à domicile :	Andrée Magnien - 02 54 37 10 95
Club Joie de Vivre :	Colette Gaillard - 06 73 15 74 59 Isabelle Manteau - 06 09 94 29 78
Garderie Centre de Loisirs :	Dany Guillot - 06 36 51 23 67 Stéphanie Turumel - 06 78 95 45 04
Gymnastique :	Sylviane Ouvrard - 02 54 37 60 61
Marche :	Marie Lemercier 06 42 17 23 64
Peinture et dessin :	Danielle Saunier - 06 73 23 53 23
Scrabble :	Pierrette Oeuvray - 02 54 37 41 63

Arcoprolib :	Christophe Lavigne - 06 75 46 79 02
Amicale des Pompiers :	Aurélien Gaultier - 06 73 58 25 02
Anciens Combattants UNCAFN :	Michel Neau - 06 38 41 44 84
Association Patrimoine APPB :	Ghislaine Nadaud - 09 69 80 21 41
Bel arbre à musique BAM :	Vincent Manteau - 06 80 13 73 40
Comédie Bélâbraise :	Corinne Laroche - 02 54 28 61 88
Comité des Fêtes :	Elisabeth Godeau - 06 40 07 05 96
Jumelage Bélâbre/Monnetier-Mornex :	Jacques Martinaud - 06 81 26 77 87
Amicale des Donneurs de sang :	Sylviane Ouvrard - 02 54 37 60 61
Association des Parents d'Elèves :	Valentin Chiron - 06 31 15 63 56
Groupe Mémoire Bélâbraise :	Michel Jouanneau - 06 81 83 50 07
Le Souvenir Français :	Hubert Jouot - 06 30 08 25 43
Mobilisation Douce :	Vincent Manteau - 06 80 13 73 40
Club Motos Bel'Arbre à Cames :	Daniel Saunier - 02 54 37 31 58
Histaval :	Laurence Chatel de Brancion - 06 82 06 79 49
L'Union Bélâbraise :	Ludivine Fassiaux - 06 58 77 39 84

Les clubs sportifs

Amicale Boules Lyonnaises Bélâbraise :	Jacques Martinaud - 06 81 26 77 87
Amicale Bouliste Pétanque Bélâbre :	Olivier Sourice - 06 85 25 57 61
Le Gardon de l'Anglin :	Maurice Tripotin - 06 80 90 70 06
Golf des Rosiers :	Emmanuel Duplant - 06 10 54 34 17
Société Sportive Bélâbraise Football :	Francis Pain - 06 86 83 14 01
Billard Club Bélâbrais :	Dominique Lestrade - 06 28 34 33 68
Compagnie Bélâbraise Tir à l'arc :	Philippe Timbal - 07 80 54 10 37

FLASH INFO TRAVAUX ET AUTRES

Trottoirs :

Les travaux de la première tranche de trottoirs, programmée au budget 2023, ont été réalisés à la fin du premier semestre inaugurant ainsi le projet de la municipalité de rénover les tronçons les plus endommagés. C'est le trottoir de droite (en venant du Blanc) de l'avenue Jean Jaurès, entre l'ancien garage et la rue du 10 juillet, qui avait été sélectionné. Comme annoncé dans la Feuille du mois de juin, le revêtement est en béton balayé avec des réserves en gravillons destinées aux emplacements des véhicules. La largeur d'1,4 m entre les clôtures de propriétés et les espaces gravillonnés est respectée pour permettre la circulation des poussettes et fauteuils pour personnes en situation de handicap. Des affichettes ont été fixées sur les clôtures pour inviter les automobilistes à respecter cet espace de circulation.



Test de sécurisation de l'avenue Jean Jaurès :

Les contrôles automatiques effectués pour relever la vitesse des véhicules à l'entrée de Bélâbre en venant du Blanc ont permis de constater que la moyenne était de 70 km/h à la place des 50 requis.

Cela justifie amplement les tests des balises provisoires qui ont été mises en place avant l'été et nous conduit vers une mise en sécurité de cette portion de route départementale.

École :

Les travaux de remplacement des anciennes chaudières dont nous parlions dans la Feuille de juin sont terminés. C'est donc avec ces nouveaux équipements que l'hiver va être abordé.

Un nouvel espace de stationnement et un petit jardin :

Rue des Remparts, deux anciennes granges menaçant de s'effondrer ont fait l'objet d'un don à la commune de la part de Mme Sabine Renard. Ces bâtiments ont été démolis et les travaux ont été entrepris par les employés municipaux pour créer un nouvel espace de détente et un petit parking. Le projet et la maquette (visible à la mairie) ont été réalisés par Paul Jeanneau.



Arrêté municipal contre la divagation des animaux, notamment des chiens :

Ce document signé par le maire a été mis sur Intramuros et est disponible à la lecture en mairie. Pour résumer : ***tous les chiens sans exception doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire de la commune.*** C'est une mesure élémentaire de sécurité.

Il est rappelé également que les maîtres sont tenus de ramasser les déjections de leur animal que ce soit sur la voie publique ou sur les pelouses et bordures. C'est un signe de respect non seulement pour la population mais également pour les employés communaux qui entretiennent ces espaces.

Cabinet médical :

Le devis de l'architecte a été accepté et l'appel d'offres lancé. Les travaux seront effectués pendant le premier semestre 2024 et achevés au cours du second.

Boucherie :

Les travaux ont été engagés courant novembre et l'ouverture est envisagée avant Noël.

GROUPE MÉMOIRE BÉLÂBRAISE

Le numéro 6 de Mémoire bélâbraise paraît en ce mois de novembre. Il diffère un peu des précédentes parutions dans le sens où un sujet de l'actualité communale s'est invité : la chambre du poilu. D'aucuns diront peut-être qu'il y a déjà eu beaucoup de reportages sur ce thème et que cela peut lasser. C'est vrai mais cette histoire unique qui appartient maintenant au patrimoine bélâbrais mérite qu'on la découvre moins superficiellement. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à présenter l'histoire de cet officier au travers des documents qui ont été découverts lors de l'inventaire de la chambre.



Le premier article nous plonge dans l'intimité de cette famille ; il nous renseigne sur ce que pouvait être la vie civile et militaire d'une certaine couche de la population, élevée dans l'esprit de revanche contre l'Allemagne, le nationalisme à la charnière des deux siècles. « Comment j'ai formé son âme » écrit le père en parlant de son fils.

La deuxième étude porte sur les objets qui ont été inventoriés et dont certains représentent une mine de documentation et de témoignages à la fois sur la famille, la vie au front et les premières représentations photographiques de Bélâbre dès 1899.

Ces deux articles sont suivis par les études sur des anciens métiers comme les bourreliers-selliers, la vie de la rue Pasteur avec ses innombrables commerces et artisans, les premiers pompiers au milieu du 19^e siècle, les éditeurs de cartes postales, la présence de magasins appartenant à une « chaîne » et une thèse qui interroge sur les conséquences du marquisat sur le développement de la commune.

Nous avons été contraints, faute d'espace, de reporter la publication d'autres articles initialement programmés notamment ceux consacrés au classement-déclassement du château avant sa démolition et la place de la République.

Bien que peu nombreux, les membres du Groupe Mémoire Bélâbraise se font un devoir de présenter aux habitants intéressés, voire passionnés, des études sur des sujets variés et inédits qui permettent à chacun de redécouvrir le passé de son environnement.

N'hésitez pas, si le cœur vous en dit, à rejoindre notre équipe.

COMMISSION ENVIRONNEMENT TRAVAUX ET DÉCISIONS

Depuis la mise en place de la présente municipalité en juin 2020, la réflexion s'est souvent portée sur **la sécurisation routière de la commune**. En juin 2021 et juin 2022, dans La Feuille de Bélabre, la commission Environnement a établi des constats recensant les points faibles et les améliorations à apporter.

Selon le proverbe « mieux vaut prévenir que guérir », les membres de la commission ne veulent pas attendre qu'un accident grave se produise ; ils ont donc défini les mesures qui vont être prises au cours des deux prochaines années ; ils les ont entérinées au cours des réunions des 14 septembre et 24 octobre derniers.

Deux thèmes à l'ordre du jour au cours de ces deux réunions :

LES NOUVELLES TRANCHES DE TROTTOIRS A RÉNOVER

La commission a décidé d'engager les travaux en 2024 sur les portions suivantes :

- rue Jules Ferry, de la rue de la Croix Saint-Jean à la rue Anatole France ;
- rue Jules Ferry, de l'avenue Jean Jaurès à la rue Gambetta (trottoir de droite) ;
- avenue Jean Jaurès, du coin de la rue Émile Zola (Thélem) à la limite de la haie du talus qui mène au Pont neuf ;
- avenue Jean Jaurès, du parking de l'Espace Joséphine Baker à la limite de la haie du talus qui mène au Pont neuf.

Il peut paraître étrange de s'arrêter dans ces deux derniers cas à cette limite des haies. Les explications sont simples : les talus appartiennent au Département et non à la commune ; de plus les travaux à entreprendre passent par l'arrachage des haies actuelles, la consolidation de la partie supérieure du talus qui va supporter l'élargissement du trottoir. Vous l'aurez compris, les coûts ne seraient pas les mêmes.

LA SÉCURISATION ROUTIÈRE

mise en zone semi-piétonne avec une vitesse limitée à 20 km/h :

- rue Aristide Briand
- rue Pasteur
- rue de l'abbé Pigeaud
- rue Lucas



Des panneaux tels que celui représenté ici préviendront les automobilistes. Des tests seront également engagés avec des ralentisseurs de vitesse sur la chaussée (coussins berlinois par exemple).

mise en zone 30 km/h

de l'entrée de Bélâbre en venant de Saint-Hilaire (rue George Sand) jusqu'au carrefour avec la rue Robert Masset. L'absence de trottoirs ainsi que l'arrivée d'enfants dans cette rue du quartier de Pleumartin qui se redynamise impose que chaque automobiliste respecte cette vitesse. Des panneaux annonceront cette nouvelle mesure.

le non-respect de la limitation de vitesse à 30 km/h dans la zone artisanale va nous conduire à installer des ralentisseurs de vitesse sur la chaussée.

installation d'un feu comportemental

rue Jules Ferry : ce type de feu tricolore est rouge et passe au vert si la vitesse de 50 km/h en amont est respectée.

trottoir devant le Crédit Agricole :

il s'agit d'un des endroits les plus dangereux pour les piétons. D'une part parce qu'il est étroit et que la circulation, notamment les poids-lourds et les engins agricoles, y est intense ; d'autre part parce que de nombreux automobilistes s'y garent pour se rendre à la banque ou à la boulangerie, ce qui oblige les passants à marcher sur la chaussée. Nous allons donc installer un panneau « Défense de s'arrêter » au début de ce trottoir ainsi qu'un ou plusieurs plots, pour contraindre les automobilistes de garer leur véhicule rue des Remparts, rue Victor Hugo ou rue Émile Zola.

panneaux existants et à venir :

Le panneau « Interdit aux poids lourds » (sauf livraisons...) du haut de la rue Aristide Briand va voir retirée la mention « à 350 m »,

Un deuxième panneau « Sens interdit » va être placé en haut de la rue Pasteur dans le sens descendant ; nous rappelons que ce sens interdit vaut également pour les deux roues (vélos, trottinettes).

Un panneau « Interdit aux plus de 3,5 t » (sauf livraisons...) va être installé dans le bas de la rue Pasteur. Il concernera les gros camping-cars et les poids lourds.

Le STOP du bas de la rue Aristide Briand va être renforcé par un marquage au sol. Il faut rappeler qu'une grande partie des automobilistes « grille » ce STOP au mépris du danger : une priorité à droite est placée juste derrière ; d'autre part, de nombreux enfants évoluent désormais sur cet espace de la place Gaston Chérau.

Les panneaux « Camping-office de tourisme » derrière le massif de fleurs vont être légèrement déplacés vers la droite car ils masquent la vue du pont en venant de la rue de l'abbé Pigeaud.

passages piétons :

Nous rappelons que les piétons sont prioritaires sur l'ensemble des voies de la commune, dès lors qu'ils traversent à plus de 50 m d'un passage piétons. De plus, le plateau devant la mairie leur donne également la priorité.



Les arrêts récurrents de véhicules sur des passages piétons, à l'intersection de nombreuses routes comme par exemple "parvis de la mairie - boulangerie Renaud - bar Le Bon Coin", sont des cas d'incivisme.

COMMISSION ENVIRONNEMENT TRAVAUX ET DÉCISIONS SUITE ET FIN

Nous prévoyons néanmoins de créer de nouveaux passages pour contraindre les automobilistes à contrôler leur vitesse (certaines créations doivent obtenir l'accord du Département) :

- aux emplacements des arrêts de cars scolaires :

- Avenue Jean Jaurès : niveau square Mis et Thiénot,
- Avenue Jean Jaurès : niveau rue Maxime Berry,
- Avenue Jean Jaurès : niveau Espace Joséphine Baker,
- Rue George Sand : niveau rue Léon Mba,

- et :

- Avenue Jean Jaurès : au niveau des escaliers,
- Croisement avenue Jean Jaurès, rue du 10 juillet, rue Jules Ferry,
- Rue Jules Ferry de l'autre côté des rues Anatole France et Gambetta.

L'ensemble de ces dispositions a été décidé en concertation avec les commissions Finances et Travaux.



eaux
SYNDICAT DES EAUX DE LA
RÉGION DE FONTGOMBAULT

**Vous souhaitez simplifier durablement
le paiement de vos factures d'eau potable ?**

En plus des autres moyens de paiement plus conventionnels, le SERF propose deux modalités de règlement qui pourraient vous intéresser :

- Le prélèvement automatique à échéance
- Le prélèvement mensuel

Automatique et en toute simplicité, finis les casse-têtes administratifs !

Vous souhaitez plus de renseignements ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02.54.37.29.21 ou par mail à contact@eauxdefontgombault.fr

COMMISSION TOURISME SAISON TOURISTIQUE 2023 : UN TRÈS BON BILAN

LA PRÉPARATION DE L'ACCUEIL :

Le partenariat avec l'Office de Tourisme Destination Brenne, régi par une convention établie avec la commune, est un plus pour chacune des deux structures. Il nous permet d'élargir les horaires d'ouverture au public jusqu'à 46 h par semaine en mai, juin et septembre et 57 h 30 en juillet et août pour mieux répondre aux attentes de nos visiteurs. La prestation de billetterie et réservation se développe et la connexion de l'écran TV au site internet de Destination Brenne permet d'avoir accès à l'actualité des animations et spectacles. Enfin, la mise à disposition pour location d'un parc de vélos a connu un succès très encourageant. Quant aux salariés mis à disposition par Destination Brenne : Mélissa, Florence, Julien et Valère, ils ont parfaitement joué leur rôle de conseillers en séjour en complément de l'intense activité déployée par Franck Millet pour gérer et animer le site.

La commune a réalisé les travaux de sécurisation du site prévus en avant-saison : élagage d'arbres menaçants, remplacement du grillage de clôture, plantations le long du talus rue de l'abbé Pigeaud. Elle a également remis en état les terrains de pétanque et vérifié l'entretien des chemins empruntés (et même très empruntés !) par nos itinéraires de randonnée.

Suite à la visite de contrôle effectuée par la Socotec cet été, Atout France, l'agence de développement touristique de la France, a renouvelé **pour 5 ans le classement 2 étoiles de notre camping** : une reconnaissance très officielle de nos efforts de qualité.

LES STATISTIQUES (au 30 septembre) :

1 512 nuitées dans les chalets contre 1 638 en 2022, mais 3 350 nuitées au camping contre 2 777 en 2022. Au total 4 862 nuitées, contre 4 415 en 2022 (+ 10% !) correspondant à une dépense journalière (hébergement, nourriture, activités, achats divers...) de 60 € jour (ratios déterminés par le Comité régional de Tourisme) soit plus de 290 000 € apportés dans l'économie locale.

Les activités de location ont rapporté : 1 700 € pour les barques et canoës (1 600 € en 2022), auxquels il faut ajouter 800 € pour les paddles, 400 € pour le minigolf et, pour la première année 1 500 € pour les vélos.

Pour renforcer la convivialité de l'accueil, Franck Millet a organisé en lien avec le conseil municipal 7 apéritifs de bienvenue qui ont rassemblé plus de 240 personnes et proposé 7 soirées barbecues qui en ont rassemblées 200.

Au 12 octobre la commune a enregistré un record historique de recettes touristiques cumulées, hébergement et activités payantes, atteignant 52 000 € pour l'exercice 2023 qui ne sera clos que dans deux mois et demi.

Quant à Destination Brenne, la boutique gérée par l'association a généré du 1^{er} avril au 30 septembre, sur le site de Bélâbre 3 800 € de chiffre d'affaires contre 2 900 en 2022 (+29% !).

En complément, signalons que La Traméjane, gîte labellisé Clévacances (4 clés) a connu une nouvelle progression de sa fréquentation, passant de 401 nuitées en 2021 à 527 en 2022 pour atteindre 565 en 2023.



LE DEVENIR DE LA CHAMBRE DU POILU DEUXIÈME « SAISON »

Dans le numéro de juin de la Feuille, nous avons décrit les premières actions entreprises dans le cadre de la sauvegarde et du transfert de la chambre d'Hubert Rochereau au cours du premier semestre.

Depuis le mois de juin, la situation a bien évolué.

En premier lieu, un grand nombre de médias-presse régionaux et nationaux se sont emparés du sujet et ont publié des articles présentant le projet. Qu'on en juge : Le Monde, la Nouvelle République, LEMAG 36, Le Populaire du Centre, Centre-Presse (Vienne 350 000 exemplaires), Le Figaro ; les médias télévisés se sont également intéressés au sujet : BIP TV, Franceinfo, France Bleu, France 3 et TF1 (7 millions de téléspectateurs) dans son édition du journal du dimanche soir, le 18 juin.

Le retentissement a donc été important et a permis au projet de réellement décoller.

De plus plusieurs personnalités s'y sont intéressées et ont fait le déplacement jusqu'à Bélâbre pour visiter ce lieu de mémoire unique : le comédien-historien et animateur Lorant Deutsch est venu le 16 août et la sénatrice Nadine Bellurot le 7 septembre.

Chacun d'eux active ses réseaux.

Un général de la gendarmerie, ancien saint-cyrien, s'est également manifesté pour nous apporter son soutien.

Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine et d'autres médias et personnalités ont été approchés.

Et dans l'avenir proche que va-t-il se passer ?

Les visites ont cessé définitivement à la fin du mois de novembre pour permettre la préparation du déménagement qui interviendra d'ici la fin décembre. Au total plus de 300 personnes auront tenu à s'imprégner de l'atmosphère de cette chambre.

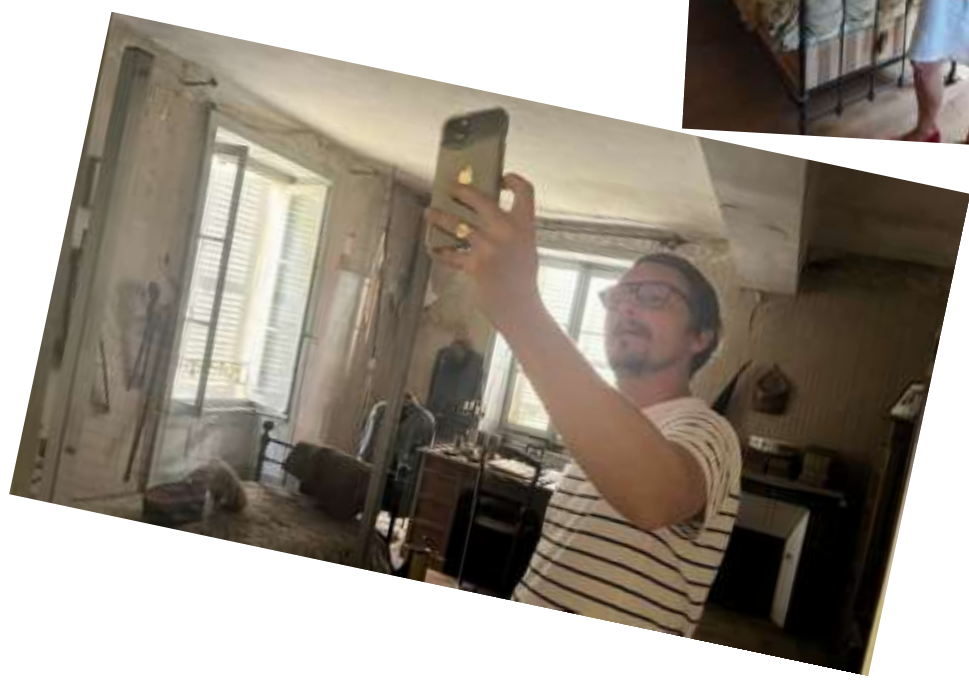
Une association est en cours de création qui permettra de recueillir les subventions et les dons de particuliers et de fondations. Une lettre d'information sera publiée régulièrement par cette association pour permettre aux personnes intéressées d'être documentées sur l'évolution du projet.

Une maison de Bélâbre que nous avons sélectionnée possède les caractéristiques nécessaires pour héberger de façon définitive le contenu de la chambre. Les membres du comité, mis en place par le maire en juillet 2021, ont entrepris une réflexion sur l'organisation de ce nouveau lieu de mémoire. La chambre présentée dans un environnement le plus authentique possible, une anti-chambre dans laquelle le visiteur pourra se déplacer à l'aide d'un casque de réalité virtuelle (conséquence de la numérisation effectuée en mars 2023), un espace mémoriel dans lequel seront présentés les objets trouvés dans les armoires et le bureau.

Il est également prévu l'organisation d'une réunion d'information de la population lorsque le projet sera abouti, avec les plans, les coûts, les moyens de financement etc.

Il s'agit d'un projet ambitieux, dont certains s'interrogeront peut-être sur le bien-fondé.

Notre patrimoine n'est pas très riche mais se lancer dans une telle aventure n'est-il pas le signe d'une volonté commune de se réapproprier notre histoire et de la partager avec tous ?





L' APE de Bélâbre

Quelques mots pour vous présenter les nouveaux membres de l' APE de Bélâbre :

président : Valentin Chiron
président adjoint : Olivier Roffet
secrétaire : Sandrine Roffet
secrétaire adjointe : Clarisse Bordier
trésorière : Laura Gaultier
trésorière adjointe : Sandrine Cornier

Nous allons continuer certaines manifestations comme le loto, le spectacle de fin d'année pour le Noël des enfants et d'autres événements seront à venir.

L'équipe de l' APE



ARCOPROLIB

Association des Artisans, Commerçants, Professions Libérales

Association des ARtisans, COmmerçants et PROfessions LIBérales

Le 1er juillet l'association a sponsorisé le tournoi de pétanque qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

Le 28 juillet l'apéro de l'été a permis de partager un moment très convivial malgré le mauvais temps. Merci aux commerçants et artisans, qui ont permis de faire des heureux lors de la tombola.

En septembre, l'association avait prévu une soirée dansante, mais par suite d'un nombre insuffisant de participants, nous avons pris la décision d'annuler. Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 16 mars 2024**.

Prochaine assemblée générale : **lundi 8 janvier 2024 à 20 h 30**. Nous espérons vous y voir nombreux.

Nous remercions tous les artisans, commerçants et les professionnels en libéral adhérents de continuer à soutenir l'association.

Le bureau.
arcoprolib.belabre@orange.fr

Et si on allait à la bibliothèque ?



toute l'année les vendredis et samedis
de 10 H à 12 H

Inscription et emprunt gratuits

1 bis rue Emile Zola à Bélâbre
02 54 28 03 07 - bibliotheque.belabre@orange.fr

IPNS



La Comédie Bélâbraise

comediebelabraise.jimdo.co



Dernière Troupe des jeunes de l'atelier « théâtre »

La fin de belles aventures vécues grâce aux jeunes de l'atelier animé depuis 20 ans par Corinne Laroche. Espérons peut-être une reprise dans l'avenir... Véritable vivier de l'association, tous ces jeunes ont apporté tant d'énergie, de bonheur, de stimulation dans la création. Ils furent porteurs d'espoir et de continuité. Certains d'entre eux, au fil de ces 20 années, ont partagé nos tournées théâtrales le temps d'une ou plusieurs saisons. Que de merveilleux souvenirs.

« **LA NOCE** » d'après Bertolt Brecht a été rejouée du 15 au 20 juillet ; encore beaucoup de succès pour ce spectacle qui a affiché complet presque tous les soirs.

L'Assemblée générale du 16 septembre a élu le **Conseil d'administration** : Madeleine Deflorenne, Dominique Delattre, Dany Desvaud, Dominique Françoise, Monique Gervier, Mélissa Jeannoton, Alain Lacquement, Julien Larbalète, Laurent Laroche, Corinne Laroche, Bernard Laroche, Claude Maimin, Guillaume Maisonnier, Vincent Manteau, Michel Marchand, Pierrette Oeuvray, Loïc Pavageau, Gilles Vergnes.

Le Bureau a été reconduit comme suit :

Président, Laurent Laroche / Vice-Président, Loïc Pavageau / Trésorière, Dominique Françoise
Trésorier adjoint, Alain Lacquement / Secrétaire, Corinne Laroche / Secrétaire adjoint, Claude Maimin ainsi que les membres Dominique Delattre, Dany Desvaud et Gilles Vergnes.

Le stage d'improvisations du 27 au 29 octobre à Bélâbre animé par Denis Morin (La Croubadour) a connu un vif succès

Le 40^{ème} anniversaire de l'association le 4 novembre a réuni un grand nombre d'adhérents (et de non adhérents) : **40 ans signifient certes 40 années de pratique, de souvenirs exceptionnels gravés dans le cœur, de joies partagées... mais pour tous : 40 ans plus vieux !!** D'où, à ce jour, une petite baisse des activités.

Projet 2024 :

« **La Souricière** » une comédie policière d'Agatha Christie sera jouée les 2, 3, 9 et 10 mars à la salle Joséphine Baker à Bélâbre (ainsi qu'à l'Avant-Scène à Argenton les 23 et 24 mars).

De quoi encore rire et fouler les planches qui nous sont si chères.

« *Au théâtre, même si le cadre est très défini, on peut s'échapper beaucoup plus loin !* »

Service loisirs enfance jeunesse - POMME D'API

Nous profitons de ce temps d'échange pour vous donner des nouvelles de Pomme d'Api.

Notre été s'est très bien passé avec de nombreuses activités et sorties. Au programme, entre autres : mini camp de 3 jours, baignade au plan d'eau, atelier cuisine, accrobranche, promenade en poney au centre équestre de l'Epineau, sorties à Terre de Dragons, l'Ilot Z'enfants...

Le tout s'est clôturé avec un spectacle des enfants et une kermesse, suivis d'un barbecue dans une ambiance festive. Cette année encore nous faisons un petit bénéfice qui sera investi pour les enfants. Le nombre d'inscriptions au centre de loisirs reste constant.

Nous remercions la mairie et les enseignantes qui mettent à notre disposition les locaux de l'école au moment des vacances scolaires.



Pour nous joindre : ☎ 02 54 28 61 36 ou 07 48 16 69 48
afr.pommedapi@orange.fr et toujours notre page Facebook



CLUB JOIE DE VIVRE

Depuis le lundi 11 septembre, le Club Joie de Vivre a repris ses activités dans une ambiance conviviale.

Vous pouvez venir nous rejoindre tous les lundis de 14 h à 18 h (hors vacances de Noël et jours fériés) pour pratiquer belote/tarot/scrabble.

Pour tous renseignements : Colette **06 73 15 74 59** ou Isabelle **06 09 94 29 78**



Faites de la gym pour garder tonus et souplesse

Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023-2024



Le club organise des cours de gym à l'espace Joséphine Baker (salle des fêtes de Bélâbre) :

- Les lundis de 19 h 15 à 20 h 15 animés par Marie-Claude Jouclas (disposant des diplômes requis ainsi que plusieurs années d'expérience auprès de groupes),
 - Les mercredis de 11 h à 12 h animés par Céline Renault (éducatrice sportive),
- N'hésitez pas, un essai est possible avant inscription !

Cotisation annuelle pour la saison 2023-2024 : **120 €**

Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Informations et inscriptions :

Sylviane Ouvrard, présidente

02 54 37 60 61



Un nouveau restaurant à Bélâbre

Christophe et Émilie Lavigne ont ouvert leur restaurant « Les saveurs de Brenne » le 21 juillet 2023, et assurent des services où le restaurant affiche complet. Un projet qui s'annonce très prometteur. Il est vivement conseillé de réserver. La salle (climatisée et accessible aux personnes à mobilité réduite) peut contenir 30 personnes et la terrasse (quand le temps le permet) 20 places. Il est également possible de « privatiser » le restaurant qui pourra alors accueillir de 35 à 40 personnes.

Christophe et Émilie proposent des plats du terroir cuisinés sur place avec des produits frais et locaux (poissonnerie de Pouligny-Saint-Pierre, primeur du Blanc, fromager de Liglet...) c'est pour cela qu'au cours de l'année seront proposées deux cartes (automne/hiver et printemps/été).



À partir du 8 novembre (et jusqu'à l'été), l'établissement sera ouvert :
mercredi, jeudi et dimanche le midi
vendredi et samedi le midi et le soir

Ils proposent, en plus de la carte, une « formule du midi » (hors week-end et jour férié). Le 29 de chaque mois vous retrouverez la fameuse tête de veau.

Pour vos fêtes de fin d'année vous aurez la possibilité de commander (8 jours avant) vos repas de fêtes à emporter (Noël et Jour de l'an).

Les saveurs de Brenne 12 rue de l'Abbé Pigeaud à la Basse cour à Bélâbre.

Tél : 06 75 46 79 02

  « les saveurs de brenne »



ASSOCIATION
DE BÉLÂBRE



Section Marche loisir :

Depuis octobre la marche est animée par Marie Lemercier 06 42 17 23 64

Le jour de la marche hebdomadaire est fixé au mardi à 14 h, point de rendez-vous à la salle rue Emile Zola.



**AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE BÉLÂBRE, CHALAIS,
MAUVIÈRES, St-HILAIRE-SUR-BENAIZE**

« Un don de sang, c'est une vie sauvée ! »

L'Amicale regroupe les donneurs, anciens donneurs et sympathisants des quatre communes précitées.

La dernière collecte du 31 août 2023 nous a permis de recueillir 42 poches. L'Amicale souhaiterait avoir plus de donneurs, car le risque est que l'Etablissement Français du Sang ne fasse plus de collecte à Bélâbre si le nombre de donneurs diminue. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

L'Amicale remercie les donneurs ainsi que les bénévoles pour l'aide apportée lors des collectes.

Le 11 juin l'Amicale est partie en croisière sur l'Erdre à Nantes, à bord d'un superbe bateau panoramique et climatisé, avec un très bon déjeuner, la visite d'un des parcs de Nantes, etc. Nous avons passé une excellente journée, malgré un départ très matinal.



Le 26 août l'Amicale a organisé son repas champêtre qui a réuni une cinquantaine de personnes au plan d'eau.

Prochaine collecte à Prissac le mardi 26 décembre 2023 de 15 h à 19 h.

L'Assemblée Générale aura lieu le **vendredi 12 janvier 2024 à 20 h** à l'espace Joséphine Baker.

La traditionnelle soirée choucroute : **samedi 27 janvier 2024.**

Prochaines collectes à **Bélâbre** : **mercredi 28 février 2024** de 15 h à 19 h.

mardi 27 août 2024 de 15 h à 19 h.

Nous vous espérons nombreux, parlez en autour de vous !

La Présidente,
Sylviane Ouvrard

BILLARD CLUB BÉLÂBRAIS



Un peu d'histoire...

Au cours du XVème siècle, apparaît le premier modèle de table connu. C'est une commande du roi Louis XI.

La table mesurait 8 *pieds* de long et 4 *pieds* de large. Elle pesait 618 *livres* et 4 *aulnes* de drap recouvraient une *dalle* de pierre !

Aujourd'hui, la qualité des tables de jeu est standardisée et le Billard Club peut s'enorgueillir d'en posséder deux dont les tapis ont été changés récemment.

Venez donc nous rejoindre pour apprendre et pratiquer un sport qui se joue en France avec 3 billes depuis 1850 et dont le premier champion professionnel fut un Français nommé Garnier !

Contacts :

Michel Quaquin : 06 40 49 73 58 (St. Benoit du Sault)

José Costa Gaio : 06 41 66 40 26 (Bélâbre)



LOISIRS CRÉATIFS BÉLÂBRAIS

Dorénavant les ateliers se dérouleront un samedi sur deux de 14 h à 17 h au 2 rue Aristide Briand soit les semaines impaires.

Tout le matériel est à disposition, vous n'avez rien à apporter.

Venez nous rencontrer le samedi et découvrir notre atelier, nous partagerons un moment convivial.

Le bureau

Pour tout autre renseignement :

- Anne-Marie Monnereau : 06 20 54 20 85

- Martine Jouanneau : 06 15 45 09 73



Saison 2023/2024

La Société Sportive de Bélabre

“Le Renouveau”

La vie est douce au stade Gilbert Lestrade... Un grand rassemblement a eu lieu le 24 juin dernier à 19 heures et il a réuni pas moins de quatre-vingts personnes. Une assemblée générale est synonyme de fin de saison, de bilan, mais aussi de nouveaux buts.



BRAVO

Nos U11 et nos U13 sont allés en finale de la consolante. Une nouvelle fois, les parents très investis, ont remporté les deux challenges « Parents supporters ».



BRAVO

Notre équipe fanion séniors masculins signe une incroyable saison et monte en D2. Elle joue également la finale de la coupe district H.Legros.
L'équipe séniors masculins 2, quant à elle se classe quatrième en D4, après une très belle saison.





NOUVEAU RECORD

La fin de saison est également marquée par notre traditionnel méchoui. Une journée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. La société sportive de Bélâbre fait carton plein avec 276 repas pour l'ensemble de la manifestation.

NOUVEAU RECORD

Les licences sont à leur apogée, avec pas moins de 143 licenciés cette année.

Les féminines en perpétuelle croissance, signent un nombre de 20 licences pour la saison. C'est un départ un peu mitigé avec une victoire et une défaite en championnat pour nos Bélâbraises. Elles abordent néanmoins la saison avec une bonne présence aux séances d'entraînements, ce qui montre qu'elles ont envie de progresser ensemble.



NOS PETITS BLEUS

Ils signent un début de saison prometteur, avec beaucoup d'envie et d'assiduité. Nous comptons 43 licences en ce début de saison. Chaque mercredi, ils se retrouvent pour leur entraînement hebdomadaire, toujours sous le signe de la bonne humeur.

À la fin de la séance, ils ont le plaisir de partager un petit goûter organisé par l'association. Nos petits footeux peuvent repartir en toute sécurité grâce à une navette gratuite assurée par les « Ambulances Bélâbraises », en direction de la garderie « Pomme d'Api ».

LES INSCRIPTIONS SONT TOUJOURS OUVERTES

Pour toute information, vous pouvez contacter les numéros suivants :

Francis Pain, président de l'association : 06 86 83 14 01

Christopher Renaud, responsable de l'école de foot : 06 47 19 00 07

Comité des fêtes : un nouveau bureau et des projets

Un nouveau bureau du comité des fêtes a été élu au mois de mai 2023 :

Présidente : Élisabeth Godeau

Vice-Président : Jean-Pierre Berthonnet

Secrétaire : Andrée Magnin

Secrétaire-Adjoint : Jean-Louis Martinaud

Trésorière : Morane Gache

Trésorier adjoint : Yoann Collinet

Je remercie tous les bénévoles qui m'accompagnent pour organiser toutes les manifestations afin d'animer le bourg de Bélâbre. Si d'autres personnes veulent rejoindre l'équipe des bénévoles, elles seront les bienvenues. Vous pouvez me contacter lors de la préparation de manifestations ou laisser vos coordonnées à la mairie.

La fête de Pâques a eu moins de succès que les années précédentes, pourtant il faisait beau temps, mais beaucoup moins d'enfants ont participé.

Nous avons organisé en juin la fête de la musique qui s'est bien passée malgré le mauvais temps, le repas chaud a été apprécié ainsi que la soirée.

Le 13 juillet a été une réussite, beaucoup de monde, plus de 400 repas servis et un très beau feu d'artifice.

La brocante d'automne a eu un franc succès, plus de 90 exposants, merci à tous de votre participation.

À venir : le loto de janvier et le concours de belote en février. Une idée de thé dansant peut-être au printemps.

AMICALE BOULES LYONNAISES BÉLÂBRAISE

Au cours de la saison 2022-2023, les licenciés de l'amicale (dont une féminine) ont participé à une quinzaine de concours dans l'Indre (dont les championnats départementaux avec un titre de sous-champion de l'Indre « quadrette ») et dans les départements limitrophes. Le point fort de la saison reste le concours complet (challenge « Desbroches » 16 doublettes, dont une locale) organisé le 10 juin dernier sur le boudrome rue Anatole France (le 2nd début septembre ayant dû être annulé).

Pour la saison 2023-2024, un concours sera organisé sur le boudrome (samedi 8 juin 2024) et un championnat de l'Indre (« Simple ») le 7 avril 2024. À la suite d'une entente sportive avec les clubs voisins de Tournon-Saint-Martin et du Blanc, les licenciés de l'amicale (toujours au nombre de 7 et classés 4^{ème} division cette saison) participeront également au championnat des AS 3^{ème} et 4^{ème} division.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez :

Jacques Martinaud, président, 06 81 26 77 87

Patrice Pain, trésorier, 06 84 68 65 54

Sofiane Touati, secrétaire, 06 34 23 47 96





Compagnie Bélâbraise de Tir à l'Arc

La compagnie est affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA), depuis plus de 20 ans. Nous pratiquons le tir en salle et en extérieur dans une ambiance conviviale. Nos adhérents sont des archers loisirs ou des pratiquants en compétitions salle et parcours.

Lors des séances les lundis et vendredis, un entraîneur fédéral est présent pour vous accompagner. Si vous êtes un archer confirmé possédant la licence F.F.T.A, l'accès à nos sites est possible tous les jours.

Vous êtes tous les bienvenus pour découvrir le tir à l'arc ainsi que les nombreuses possibilités et activités ludiques qui s'y rattachent.

Les entraînements ont lieu les lundis et vendredis de 18 h à 19 h 30, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Vous pouvez accéder à notre portail internet et découvrir nos actualités :

<https://www.archers-belabre.fr>

Contacts : Philippe Timbal : 07 80 54 10 37

Pierre Latierre : 06 86 48 79 95



ATELIER DE PEINTURE

Que vous soyez débutant ou plus confirmé, que vous pratiquiez l'acrylique, l'aquarelle, le pastel... il y a de la place pour tous, nous vous attendons.

Pour ce faire et avoir plus d'informations, appeler au **06 73 23 53 23** ou **06 67 71 32 45**.



Amicale Pétanque Bélâbraise

La nouvelle équipe tient à présenter ses remerciements à :

- * L'ancien bureau
- * Les commerçants de Bélâbre
- * Les adhérents

pour leur participation active et solidaire durant l'année en cours.

Elle tient également à remercier la commune pour sa subvention au nouvel éclairage de nos terrains.

Voici nos projets :

* Faire partager notre passion ainsi que nos valeurs aux communes voisines, à savoir : le partage, la convivialité, l'esprit d'équipe...

*Affilier notre club à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal pour l'année 2025, tout en gardant l'assise de l'amicale.

Notre assemblée générale se tiendra le 20 janvier 2024 au square Jean Moulin à 18 h.

Le Bureau



Farwest36



Venez découvrir la danse country avec le club « FarWest 36 ». Nous nous réunissons tous les jeudis dans la salle des fêtes de Bélâbre (espace Joséphine Baker). Nous organisons les cours de 18 h à 19 h pour les débutants et de 19 h à 20 h pour les confirmés. Nous pratiquons toutes sortes de danses « line » (country, celtiques, modernes, rock...). Nous organisons des animations dans les villages de la région. Notre club, fort d'une quarantaine de

membres est présent aussi dans les communes de Ruffec, Argenton et Parnac. N'hésitez pas à venir nous voir, les deux premiers cours sont gratuits.

La cotisation à l'année est de 40 € et 20 € pour les enfants.

Renseignements : Géraldine 06 87 68 65 63, Fabienne 06 24 51 15 50 ou Cécile 06 48 86 98 96.



Amis musicaux et autres,

La BAM est heureuse d'avoir participé à la réussite de la soirée « années 60' 70' » et annonce qu'elle sera présente lors de la journée du **Téléthon** qui se tiendra à l'espace Joséphine Baker ainsi qu'aux abords le **samedi 2 décembre 2023**.

Musique ininterrompue de 14h à 22h avec intervention de plusieurs groupes locaux (de Pouligny-Saint-Pierre, Le Blanc), de la FarWest 36 et de divers musiciens extérieurs (country rock, chanson française, rock, blues...). Les intervenants joueront environ une vingtaine de minutes chacun plusieurs fois dans l'après midi ce qui permettra au public, que nous espérons nombreux, de voir plusieurs groupes.

À bientôt !

Le 30 septembre, à l'espace Joséphine Baker, les danseuses et danseurs de la FarWest 36 ont mis une belle ambiance, soutenus musicalement par l'un des groupes de la BAM.

Soirée réussie grâce au nombre de participants, à la qualité du repas (Le Gambetta au Blanc), et à la très bonne animation musicale et festive.

Un grand merci à toutes et tous pour avoir joué le jeu en portant des fringues « baba cool » des années 60' 70'. Souvenirs, souvenirs... « Peace and Love » sont toujours bons à prendre en ces temps.

Les deux associations réfléchissent déjà à une troisième édition.



Club moto : BEL'ARBRE À CAMES

Vous les entendez passer quelquefois le matin : Triumph, Yamaha, Ducati, BMW, Suzuki, Kawasaki, toutes avaient été auscultées avant le départ pour le Lot (350 km aller).

Ce fut un grand moment car après plusieurs années de disette liées aux problèmes de pandémie, le club marchait « sur trois pattes ».

Ce week-end était très attendu, et heureusement la météo favorable nous a accompagnés jusqu'à quelques kilomètres avant notre retour à Bélâbre, pour nous abandonner sous un orage mémorable dont nous avons dû essayer les grosses gouttes.

En visitant Saint-Cirq-Lapopie, Rocamadour, Collonges-la-Rouge, la vallée du Lot, autant de sites imprégnés par la préhistoire et l'histoire et qui possèdent un patrimoine exceptionnel, nous en aurions presque oublié la Brenne !

Plus tôt dans la saison nous nous étions dirigés également vers Boussac, où nous avons découvert des sites insoupçonnés, sans oublier des balades sur de plus courtes distances aux alentours de notre petite commune, évidemment ! Lors de chaque sortie nous essayons de ne pas reprendre les routes déjà empruntées.

En marge de cela Steve, notre sidecariste britannique, court pour le championnat de France, tandis que plusieurs motards roulent pour apporter leur soutien à de nobles causes parmi lesquelles les BB cœur, un hôpital pour des enfants, et diverses autres.



La moto c'est aussi cela



Boussac, les pierres Jaumâtres



Saint-Cirq-Lapopie

Contact : Tel. : 02 54 37 31 58 ou mail : belarbrecames@yahoo.fr ou site de Bélâbre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier

- Samedi 7 : Loto du Comité des fêtes
Samedi 13 : Vœux du maire
Samedi 27 : Choucroute de l'Amicale Donneurs de sang

Février

- Samedi 3 : Salon des orchidées
Dimanche 4 : Salon des orchidées
Samedi 10 : Concours belote du Comité des fêtes
Samedi 17 : Soirée APE (repas)
Samedi 24 : Repas des Séniors (midi)
Mercredi 28 : Collecte de sang 15 h - 18 h

Mars

- Samedi 2 : Théâtre Comédie Bélâbraise 20 h 30
Dimanche 3 : Théâtre Comédie Bélâbraise 14 h 30
Samedi 16 : Repas ARCOPROLIB
Samedi 23 : Loto APE
Samedi 23 : Coupe de l'Amicale pétanque
Samedi 30 : Théâtre musique au pays
Dimanche 31: Fête de Pâques

Avril

- Samedi 1^{er} : Brocante de printemps
Samedi 6 : Coupe du maire pétanque
Dimanche 7 : Concours Boules Lyonnaises
Samedi 20 : Coupe du Crédit Agricole pétanque
Lundi 10 : Brocante de printemps
Portes ouvertes au Billard Club
Dimanche 30: Théâtre Comédie Bélâbraise 14h 30

Mai

- Mercredi 1^{er} : Randonnée du muguet (comité des fêtes)
Samedi 4 : Coupe Agri-Concept pétanque
Dimanche 5 : Concours pêche adultes
Jeudi 9 : Accueil des Haut-Savoyards
Samedi 11 : Théâtre représentation des « Joyeux Lurons »
Samedi 25 : Coupe Ambulances Bélâbraises pétanque

Juin

- Dimanche 2 : Fête de la pêche
Samedi 8 : Méchoui des Pompiers
Concours boules lyonnaises
Samedi 15 : Coupe du Comité des fêtes pétanque
Vendredi 21 : Fête de la musique
Samedi 22 : Tournoi football féminin (SSB)
Samedi 29 : Kermesse APE

Panneaux «Affichage public»

Des panneaux sont à votre disposition au square Jean Moulin.



Rappel :

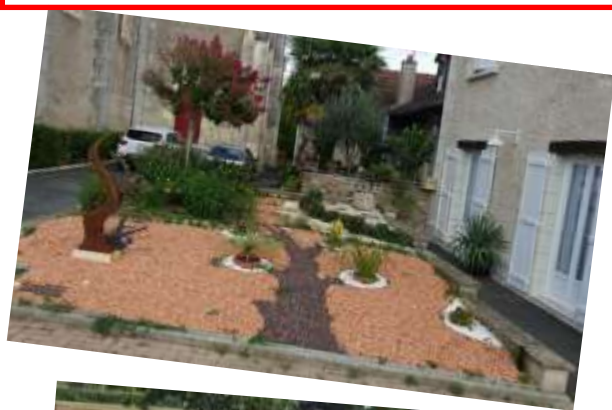
Tous les jeunes de Bélâbre diplômés en 2023 (collèges, lycées, universités, CAP, BP et autres) sont priés de s'inscrire en mairie afin d'être récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire le 13 janvier 2024 à 11 h.



Le repas des « 70 ans et plus » aura lieu

Le samedi 24 février 2024 à 12 h Espace Joséphine Baker

Une invitation sera adressée à chacun courant janvier.



Un grand merci à la commission fleurissement et à Paul Jeanneau pour la réalisation de ces trois massifs décoratifs et minéraux.

NOUVEL ARTISAN

PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SANITAIRE
Salles de bain clé en main



ACS

Aurélien GUILBERT
36370 BELABRE

Tél. 06 71 79 23 78
Email : guilbertaurelien36@orange.fr



Marylène ALBERT

ENERGETICIENNE
DOMOTHEPEUTE

Faites de votre santé un
atout précieux

06 08 04 85 27

le-monde-energetique-
de-mary.fr



HORAIRES D'HIVER DÉCHÈTERIES



Horaires & Jours OUVERTURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
RASIMIER 02 54 24 84 51 07 89 68 44 57	8H30-11H45 13H30-16H45	8H30-11H45 13H30-16H45	8H30-11H45 13H30-16H45	8H30-11H45 13H30-16H45		8H30-11H45 13H30-16H45
RIVARENNES 02 54 47 97 33	13H30 - 16H45	8H30-11H45	8H30-11H45 13H30-16H45		8H30-11H45* 13H30-16H45	8H30-11H45 13H30-16H45
TOURNON-ST-MARTIN 02 54 37 75 97	8H30 - 12H15	13H30 - 17H15	8H30 - 12H15		13H30 - 17H15	13H30 - 17H15
BÉLÂBRE 06 27 87 06 36	14H - 16H45	9H-11H45	14H - 16H45		9H-11H45	9H-11H45
LE BLANC 02 54 28 65 18	LUNDI AU SAMEDI : 8H30-11H45 / 13H30-16H45					

* Professionnels prioritaires dans ce créneau (le site reste ouvert aux usagers)

SYMCTOM - Route de Mérigny - 36300 Le Blanc - 02 54 28 12 00
secretariat@symctom.fr

Etat civil du 23 mai 2023 au 13 novembre 2023**NAISSANCES**

GOURMELIN Gabriel, Louis, Michel, né le 3 août 2023 à Poitiers (Vienne)
DERUE Kate, née le 4 août 2023 à Châteauroux (Indre)

MARIAGES

LEGRAIN Thibaud et POUGET Pauline, Odette en date du 15 juillet 2023
GASPOZ John et GATAUD Roxane, Rita, Jacqueline en date du 2 septembre 2023
ROFFET Olivier, Guy, Marcel et CHEVALIER Sandrine, Christelle en date du 9 septembre 2023

DECES

JAMOT Daniel, René, décédé le 29 mai 2023 à Le Blanc (Indre)
GIRAUD veuve CAMUS Marcelle, Paulette Georgette, décédée le 15 août 2023 à Le Blanc (Indre)
CARON Patrick, Yves, Serge, décédé le 10 octobre 2023 à Bêlâbre (Indre)
MORIN Veuve JAMOT Yvette, décédée le 18 octobre 2023 à Le Blanc (Indre)
BERNE Bernard, Raymond, décédé le 25 octobre 2023 à Le Blanc (Indre)
FERRIER Edgard, décédé le 11 novembre 2023 à Le Blanc (Indre)

Horaires de la Mairie**Lundi et jeudi****De 8h 30 à 12h15****Mardi , mercredi et vendredi****De 8h 30 à 12h 15 et de 13h 30 à 17h 00****Tél : 02.54.37.61.80****mail : mairie.belabre@wanadoo.fr**

